

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 431-CE-3481

concernant la nomination d'une membre à la sous-commission des études (SCÉ)

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 431^e réunion tenue le jeudi 15 janvier 2026 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300, et en visioconférence.

ATTENDU le mandat et la composition de la sous-commission des études;

ATTENDU l'article 105 du Règlement général qui spécifie que la commission des études est l'instance statutaire responsable de la nomination des membres de la sous-commission des études;

ATTENDU l'appel de candidatures émis par le Secrétariat général le 23 septembre dernier;

ATTENDU les postes vacants à la sous-commission des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de Simon Beaudry, appuyée par Vincent Bourgon,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER Valérie Lebel, professeure au département des sciences infirmières en qualité de membre de la sous-commission des études pour un mandat de trois (3) ans débutant le 16 janvier 2026, se terminant le 15 janvier 2029.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

La secrétaire générale,
Me Sophie Ouellet

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 431-CE-3482

concernant la nomination de deux membres à la sous-commission de la formation des maîtres

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 431^e réunion tenue le jeudi 15 janvier 2026 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300, et en visioconférence.

ATTENDU le mandat et la composition de la sous-commission de la formation des maîtres ;

ATTENDU l'article 105 du *Règlement général* qui spécifie que la commission des études est l'instance statutaire responsable de la nomination des membres de la sous-commission de la formation des maîtres ;

ATTENDU la recommandation du Syndicat des chargées et des chargés de cours de l'UQO du 27 novembre 2025 ;

ATTENDU la recommandation de la doyenne des études ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de Simon Beaudry, appuyée par Vincent Bourgon,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER Dominique Langlais et Hassan Moutaharir, chargés de cours au département des sciences de l'éducation pour un mandat de trois (3) ans débutant le 16 janvier 2026 et se terminant le 15 janvier 2029.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

La secrétaire générale,
Me Sophie Ouellet

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 431-CE-3483

concernant la nomination d'une membre au comité institutionnel pour promouvoir la culture d'excellence en enseignement (CIPCEE)

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 431^e réunion tenue le jeudi 15 janvier 2026 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300, et en visioconférence.

ATTENDU la résolution 323-CE-2433 de la commission des études du 5 février 2015 ;

ATTENDU l'article 105.10 du *Règlement général* qui précise les pouvoirs particuliers de la commission des études, notamment ceux consistant à « procéder [...] aux nominations sur les comités qui relèvent de sa compétence » ;

ATTENDU les postes à pourvoir ;

ATTENDU la communication du Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université du Québec en Outaouais ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de Simon Beaudry, appuyée par Vincent Bourgon,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER Carole Paradis, chargée de cours au département des sciences de l'éducation pour un mandat de trois (3) ans débutant le 16 janvier 2026 et se terminant le 15 janvier 2029.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

La secrétaire générale,
Me Sophie Ouellet

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 431-CE-3484

concernant la nomination d'un membre au comité institutionnel de la formation à distance

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 431^e réunion tenue le jeudi 15 janvier 2026 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300, et en visioconférence.

ATTENDU l'adoption de la résolution 386X-CE-2445 par la commission des études le 22 octobre 2021 ;

ATTENDU l'appel de candidatures effectué par le Secrétariat général le 22 septembre 2025;

ATTENDU la candidature retenue par l'Association Générale Étudiante ;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de Simon Beaudry, appuyée par Vincent Bourgon,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER Getho Oxeus, étudiant au doctorat en administration - gestion de projet, en tant que membre au comité institutionnel de la formation à distance, pour un mandat débutant le 16 janvier 2026 et se terminant le 15 janvier 2028.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

La secrétaire générale,
Me Sophie Ouellet

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 431-CE-3485

concernant l'émission des diplômes

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 431^e réunion tenue le jeudi 15 janvier 2026 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300, et en visioconférence.

ATTENDU l'article 152 du *Règlement général 3* concernant les études de cycles supérieurs et la recherche de l'Université du Québec;

ATTENDU les vérifications effectuées par les directions de modules et les responsables de programmes;

ATTENDU la recommandation du registraire (annexe 1);

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de Simon Beaudry, appuyée par Vincent Bourgon,

IL EST RÉSOLU :

DE CERTIFIER que les personnes dont le nom figure dans la liste des sanctions des études ont satisfait aux exigences des programmes auxquels elles étaient inscrites.

DE RECOMMANDER à l'Assemblée des gouverneurs de leur octroyer les diplômes correspondant aux programmes auxquels elles étaient inscrites.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

La secrétaire générale,
Me Sophie Ouellet

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 431-CE-3486

concernant la nomination des membres du corps professoral pour le Comité de promotion

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 431^e réunion tenue le jeudi 15 janvier 2026 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300, et en visioconférence.

ATTENDU que l'Université et le Syndicat sont liés par une convention collective dûment négociée et agréée dans le cadre du Code du travail (L.R.Q.c. C-27);

ATTENDU la lettre d'entente numéro 2025-18 visant la modification de l'article 23.07 de la convention collective (annexe 1);

ATTENDU que le service du Secrétariat général est responsable de l'appel des candidatures des professeures et professeurs pour agir comme membres du comité de promotion;

ATTENDU la réception avant le 1^{er} novembre des demandes de promotion par le Vice-Rectorat à l'enseignement et à la réussite;

ATTENDU que pour être admissible à poser sa candidature, une professeure, un professeur doit être titulaire et provenir d'un département où aucune demande de promotion ne sera à l'étude;

ATTENDU que la Commission des études doit sélectionner, parmi les candidatures individuelles reçues, les deux (2) professeures, professeurs devant siéger au comité de promotion 2026 et nommer une professeure ou un (1) professeur comme membre comme membre substitut;

ATTENDU que la Secrétaire générale a reçu à la suite de l'appel, deux (2) candidatures pour le Comité de promotion 2026 (annexe 2 - déposée en séance);

ATTENDU qu'en cas d'absence de candidature, tant pour les membres régulières, réguliers (professeures, professeurs) que pour la ou le membre substitut, la commission des études doit mandater le vice-recteur à l'enseignement et à la réussite afin qu'il nomme les professeures, professeurs requis pour le comité;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de Simon Beaudry, appuyée par Vincent Bourgon,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER les professeures Aurélie Baillot et Valérie Lederer à titre de membres régulières;

DE MANDATER le Vice-recteur à l'enseignement et à la réussite par intérim, afin qu'il nomme la professeure requise ou le professeur requis à titre de substitut, pour compléter le comité de promotion 2026 et ce, pour une durée d'une année, tel que prévu dans la lettre d'entente citée ci-haut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

La secrétaire générale,
Me Sophie Ouellet

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 431-CE-3487

concernant le projet de recommandation à la direction et à la codirection aux études de cycles supérieurs

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 431^e réunion tenue le jeudi 15 janvier 2026 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300, et en visioconférence.

ATTENDU le *Cadre institutionnel pour l'habilitation à la direction et à la codirection aux études de cycles supérieurs*;

ATTENDU les recommandations formulées par le comité d'habilitation pour l'habilitation à la direction et à la codirection de thèse, d'essai doctoral et de mémoire (annexe 1);

ATTENDU les statistiques des décisions du comité d'habilitation (annexe 2);

ATTENDU l'obtention du programme autonome de doctorat en relations industrielles (1657) et l'ouverture des admissions au trimestre d'automne 2025;

ATTENDU la résolution DRI-2025-11-03-51 du comité de programme proposant la reconnaissance et le transfert des habilitations du doctorat en relations industrielles offert en extension avec l'Université Laval (1507) vers le nouveau programme autonome de doctorat en relations industrielles (1657) (annexe 3);

ATTENDU la liste des habilitations du doctorat en relations industrielles offert en extension avec l'Université Laval à transférer vers le nouveau programme autonome de doctorat en relations industrielles (annexe 4);

ATTENDU les explications de Stéphanie Demers, doyenne des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de Vincent Bourgon, appuyée par Komlan Kévin Apetoh,

IL EST RÉSOLU :

D'HABILITER pour les sept prochaines années, soit jusqu'au 14 janvier 2033 inclusivement, les personnes dont les noms sont présentés en annexe 1, laquelle fait partie intégrante de la présente résolution, à la direction et à la codirection aux études de cycles supérieurs, selon les recommandations du comité d'habilitation;

DE TRANSFÉRER les habilitations à la direction et à la codirection du doctorat en relations industrielles offert en extension avec l'Université Laval (1507) vers le nouveau programme autonome de doctorat en relations industrielles (1657) tel que présenté au document « Liste des personnes habilitées à la direction et à la codirection au doctorat en relations industrielles » (annexe 4).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

La secrétaire générale,
Me Sophie Ouellet

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 431-CE-3488

concernant la mise à jour des regroupements de programmes par unité administrative de gestion

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 431^e réunion tenue le jeudi 15 janvier 2026 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300, et en visioconférence.

ATTENDU l'article 10.19 de la Convention collective des professeures et professeurs de l'UQO;

ATTENDU les modifications de l'offre de programmes adoptées par les instances au cours de la dernière année;

ATTENDU les regroupements de programmes de premier, deuxième et troisième cycles (annexe 1);

ATTENDU les explications de Stéphanie Demers, doyenne des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de Vincent Bourgon, appuyée par Simon Beaudry,

IL EST RÉSOLU :

DE RECOMMANDER au conseil d'administration l'adoption des regroupements de programmes par unité administrative de gestion.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

La secrétaire générale,
Me Sophie Ouellet

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 431-CE-3489

concernant le projet de transfert du doctorat sur mesure en sciences infirmières (1402) vers l'Unité de gestion des programmes de troisième cycle en sciences infirmières

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 431^e réunion tenue le jeudi 15 janvier 2026 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300, et en visioconférence.

ATTENDU la résolution 469-CA-7298 du conseil d'administration du 22 avril 2024 approuvant la création de l'Unité de gestion des programmes de troisième cycle en sciences infirmières dans le cadre de la mise en place du programme de doctorat en sciences infirmières offert conjointement par l'UQO, l'UQAC, l'UQAR et l'UQTR (annexe 1);

ATTENDU la Résolution 74_DSI_CP_DESS, MSI_3599, 2210, 3258, 3576_01 du comité de programmes de 2^e cycle en sciences infirmières du 13 novembre 2025 recommandant le transfert du programme 1402 de l'UGP 2SI vers l'UGP 3SI (annexe 2);

ATTENDU la Résolution 1EXTRA_DSI_CP_DOCTORAT SUR MESURE ET CONJOINT_1402_2057_01 du comité de programmes de 3^e cycle en sciences infirmières acceptant le transfert du programme 1402 de l'UGP 2SI vers l'UGP 3SI (annexe 3);

ATTENDU les explications de Stéphanie Demers, doyenne des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de Vincent Bourgon, appuyée par Komlan Kévin Apetoh,

IL EST RÉSOLU :

DE RECOMMANDER au conseil d'administration d'approuver le transfert du doctorat sur mesure en sciences infirmières (1402) vers l'Unité de gestion des programmes de troisième cycle en sciences infirmières.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

La secrétaire générale,
Me Sophie Ouellet

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 431-CE-3490

concernant le projet de modification du nom de l'Unité de gestion de programmes de deuxième cycle en sciences et technologies de l'information

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 431^e réunion tenue le jeudi 15 janvier 2026 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300, et en visioconférence.

ATTENDU que le nom actuel de l'Unité de gestion, soit l'Unité de gestion des programmes de deuxième cycle en sciences et technologies de l'information, ne reflète plus adéquatement la nature des programmes offerts au deuxième cycle au Département d'informatique et d'ingénierie;

ATTENDU la résolution CP2C-STI-68-07 du comité de programme de deuxième cycle en sciences et technologies de l'information du 11 novembre 2025 demandant la modification du nom de l'UGP du département par Programmes de 2^e cycle en informatique et en ingénierie (annexe 1);

ATTENDU les explications de Stéphanie Demers, doyenne des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de Pascal Sergent, appuyée par Komlan Kévin Apetoh,

IL EST RÉSOLU :

DE RECOMMANDER au conseil d'administration d'approuver la modification du nom de l'Unité de gestion des programmes de deuxième cycle en sciences et technologies de l'information afin de le remplacer par Unité de gestion des programmes de deuxième cycle en informatique et en ingénierie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

La secrétaire générale,
Me Sophie Ouellet

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 431-CE-3491

concernant le projet d'extension à l'Université du Québec à Trois-Rivières de la maîtrise en travail social avec stage (3563) et avec mémoire (3763) de l'Université du Québec en Outaouais, de même que le projet de protocole d'entente régissant les modalités de ladite extension

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 431^e réunion tenue le jeudi 15 janvier 2026 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300, et en visioconférence.

ATTENDU les articles 71, 73, 74 et 75 du Règlement général 3 « Les études de cycles supérieurs » de l'Université du Québec;

ATTENDU les besoins de formation en travail social sur les principaux territoires desservis par l'UQTR;

ATTENDU le dossier de présentation du projet d'extension de la maîtrise en travail social de l'UQO à l'UQTR (annexe 1);

ATTENDU le projet de protocole d'entente entre l'UQTR et l'UQO pour l'offre en extension de la maîtrise en travail social à l'UQTR (annexe 2);

ATTENDU la résolution UQO-DTS-310X-1555 de l'assemblée départementale du Département de travail social appuyant la demande du Département de psychoéducation et travail social de l'UQTR pour l'offre de la maîtrise en travail social en extension de l'UQO (annexe 3);

ATTENDU les explications de Stéphanie Demers, doyenne des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de Stéphanie Fecteau, appuyée par Vincent Bourgon,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER le projet d'extension à l'Université du Québec à Trois-Rivières de la maîtrise en travail social avec stage (3563) et avec mémoire (3763) de l'Université du Québec en Outaouais;

DE RECOMMANDER au conseil d'administration d'approuver le protocole d'entente entre l'UQTR et l'UQO pour l'offre en extension de la maîtrise en travail social à l'UQTR et de mandater le vice-recteur à l'enseignement et à la réussite pour signer, pour et au nom de l'UQO, ledit protocole.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

La secrétaire générale,
Me Sophie Ouellet

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 431-CE-3492

concernant le projet de création d'un cheminement recherche et intervention au doctorat en psychologie (Ph. D. R/I)

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 431^e réunion tenue le jeudi 15 janvier 2026 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300, et en visioconférence.

ATTENDU le projet de création d'un cheminement recherche et intervention (Ph. D. R/I) au doctorat en psychologie (annexe 1);

ATTENDU les annexes afférentes au projet (annexe 2);

ATTENDU l'extrait du procès-verbal de la 286^e réunion de l'assemblée départementale du Département de psychoéducation et de psychologie appuyant la création d'un cheminement recherche et intervention (Ph. D. R/I) au doctorat en psychologie (annexe 3);

ATTENDU la résolution 298-DPP-2095 de l'assemblée départementale du Département de psychoéducation et de psychologie concernant l'adoption du descriptif du nouveau cours PSYXXXX *Thèse : Dépôt final* (annexe 4);

ATTENDU l'avis préliminaire de l'Ordre des psychologues du Québec (OPQ) concernant le projet de création d'un cheminement recherche et intervention au doctorat en psychologie (Ph. D. R/I) (annexe 5);

ATTENDU la résolution 169-SCE-379 de la sous-commission des études du 9 décembre 2025 concernant le projet de création du cheminement recherche et intervention au doctorat en psychologie (Ph. D. R/I) (annexe 6);

ATTENDU que le doctorat en psychologie (cheminement professionnel) est rattaché à l'Unité de gestion des programmes de troisième cycle en psychologie (cheminement professionnel);

ATTENDU que le doctorat en psychologie (cheminement recherche) est rattaché à l'Unité de gestion des programmes de troisième cycle en psychologie (cheminement recherche);

ATTENDU la nécessité de créer une unité de gestion distincte pour le cheminement recherche et intervention afin d'assurer une bonne gestion des programmes et un encadrement adéquat des personnes étudiantes de troisième cycle en psychologie;

ATTENDU les explications de Stéphanie Demers, doyenne des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de Vincent Bourgon, appuyée par Pascal Sergent,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER la création du cheminement recherche et intervention au doctorat en psychologie (Ph. D. R/I);

RECOMMANDER au conseil d'administration d'ouvrir les admissions au cheminement recherche et intervention au doctorat en psychologie (Ph. D. R/I) au campus de Gatineau, selon un régime d'admission à temps complet au trimestre d'automne, et ce, à compter du trimestre d'automne 2027;

DE RECOMMANDER au conseil d'administration d'approuver la création de l'Unité de gestion des programmes de troisième cycle en psychologie (cheminement recherche et intervention) et d'y rattacher le Ph. D. R/I ;

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 431-CE-3492 (suite)

concernant le projet de création d'un cheminement recherche et intervention au doctorat en psychologie (Ph. D. R/I)

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 431^e réunion tenue le jeudi 15 janvier 2026 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300, et en visioconférence.

DE RECOMMANDER au conseil d'administration de fixer le contingentement à 10 personnes étudiantes par année et de répartir le contingentement comme suit en fonction des différents profils :

- 6 personnes étudiantes au profil Psychologie clinique adulte;
- 2 personnes étudiantes au profil Psychologie clinique jeunes et famille;
- 2 personnes étudiantes au profil Neuropsychologie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

La secrétaire générale,
Me Sophie Ouellet

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 431-CE-3493

concernant le projet de modification de la maîtrise en gestion durable des écosystèmes forestiers (MGDEF) (1517)

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 431^e réunion tenue le jeudi 15 janvier 2026 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300, et en visioconférence.

ATTENDU la résolution 392-CE-2487 de la commission des études du 10 mars 2022 approuvant le dossier d'évaluation périodique de la maîtrise en gestion durable des écosystèmes forestiers (MGDEF) (1517) (annexe 1);

ATTENDU le projet de modification de la maîtrise en gestion durable des écosystèmes forestiers (MGDEF) (1517) (annexe 2);

ATTENDU la résolution CCP-MGDEF-02102025-01 du comité conjoint de programme approuvant le projet de modification de la maîtrise en gestion durable des écosystèmes forestiers (MGDEF) (1517) (annexe 3);

ATTENDU la résolution UQO-DSN 231025-467 de l'assemblée départementale du Département des sciences naturelles du 23 octobre 2025 adoptant les descriptifs et les triptyques des cours (annexe 4);

ATTENDU la résolution CP-MGDEF-24102025-01 du comité local de programme approuvant le projet de modification de la maîtrise en gestion durable des écosystèmes forestiers (MGDEF) (1517) (annexe 5);

ATTENDU la résolution 169-SCE-378 de la sous-commission des études du 9 décembre 2025 recommandant à la commission des études l'approbation du projet de modification de la maîtrise en gestion durable des écosystèmes forestiers (MGDEF) (1517) (annexe 6);

ATTENDU les explications de Stéphanie Demers, doyenne des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de Vincent Bourgon, appuyée par Pascal Sergent,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER le projet de modification de la maîtrise en gestion durable des écosystèmes forestiers (MGDEF) (1517) tel que présenté;

DE RECOMMANDER au conseil d'administration d'approuver la modification des conditions d'admission à la maîtrise en gestion durable des écosystèmes forestiers à compter du trimestre d'automne 2026;

DE RECOMMANDER au conseil d'administration d'approuver l'augmentation du contingentement à 18 personnes étudiantes par année à la maîtrise en gestion durable des écosystèmes forestiers pour l'ensemble des trois établissements (UQAM, UQAT, UQO) à compter du trimestre d'automne 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

La secrétaire générale,
Me Sophie Ouellet

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 431-CE-3494

concernant le projet de modification du baccalauréat en génie électrique (7543)

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 431^e réunion tenue le jeudi 15 janvier 2026 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300, et en visioconférence.

ATTENDU la résolution 426-CE-3433 de la commission des études du 8 mai 2025 approuvant le dossier d'évaluation périodique du baccalauréat en génie électrique (7543) (annexe 1);

ATTENDU le projet de modification du baccalauréat en génie électrique (7543) (annexe 2);

ATTENDU la résolution INF3667 de l'assemblée départementale du Département d'informatique et d'ingénierie du 19 novembre 2025 adoptant les descriptifs des nouveaux cours créés et les triptyques et des descriptifs des cours modifiés (annexe 3);

ATTENDU la résolution 2025-CMG-009 du conseil de module de l'ingénierie du 26 novembre 2025 approuvant le projet de modification du baccalauréat en génie électrique (7543) (annexe 4);

ATTENDU la résolution 691-SCE-380 de la sous-commission des études du 9 décembre 2025 recommandant à la commission des études l'approbation du projet de modification du baccalauréat en génie électrique (7543) tel que présenté (annexe 5);

ATTENDU les explications de Stéphanie Demers, doyenne des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de Komlan Kévin Apetoh, appuyée par Vincent Bourgon,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER le projet de modification du baccalauréat en génie électrique (7543) tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

La secrétaire générale,
Me Sophie Ouellet

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 431-CE-3495

concernant le projet de modification du baccalauréat en écologie et environnement (6534)

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 431^e réunion tenue le jeudi 15 janvier 2026 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300, et en visioconférence.

ATTENDU la résolution UQO-DSN 240925-257 de l'assemblée départementale du Département des sciences naturelles du 24 septembre 2025 adoptant le descriptif des nouveaux cours ECOXXXX *Fondements des sciences pures pour l'écologie* et ECOXXXX *Systèmes terrestres et sciences de l'environnement* (annexe 1);

ATTENDU la résolution UQO-DSN 240925-458 de l'assemblée départementale du Département des sciences naturelles du 24 septembre 2025 adoptant la modification au descriptif du cours ECO1233 *Écologie urbaine* (annexe 2);

ATTENDU la résolution UQO-DSN 240925-459 de l'assemblée départementale du Département des sciences naturelles du 24 septembre 2025 adoptant la modification au descriptif du cours ECO5001 *Tournée écologique* (annexe 3);

ATTENDU la résolution UQO-DSN 231025-466 de l'assemblée départementale du Département des sciences naturelles du 23 octobre 2025 adoptant le descriptif du nouveau cours ECOXXXX *Droit et évaluation environnementale* et la modification des préalables pour les cours ECO1033 *Aménagement et planification du territoire*, ECO1133 *Écologie comportementale* et ECO1263 *Initiation aux systèmes socio-écologiques* (annexe 4);

ATTENDU la résolution UQO-2025-16-CM1SN-3 du conseil de module des sciences naturelles approuvant le projet de modification du baccalauréat en écologie et environnement (6534) (annexe 5);

ATTENDU le triptyque de modification de programme (annexe 6);

ATTENDU les triptyques et les descriptifs des cours modifiés ainsi que les descriptifs des nouveaux cours (annexe 7).

ATTENDU les explications de Stéphanie Demers, doyenne des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de Vincent Bourgon, appuyée par Lorraine Plourde,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER le projet de modification du baccalauréat en écologie et environnement (6534) tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

La secrétaire générale,
Me Sophie Ouellet

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 431-CE-3496

concernant le projet de modification du baccalauréat en enseignement secondaire, concentration science et technologie (7950)

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 431^e réunion tenue le jeudi 15 janvier 2026 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300, et en visioconférence.

ATTENDU la résolution UQO-DSN 240925-257 de l'assemblée départementale du Département des sciences naturelles du 24 septembre 2025 adoptant le descriptif des nouveaux cours ECOXXXX *Fondements des sciences pures pour l'écologie* et ECOXXXX *Systèmes terrestres et sciences de l'environnement* (annexe 1);

ATTENDU la résolution UQO-MSE-25-11-04-1236 du conseil de module des sciences de l'éducation du 4 novembre 2025 approuvant le projet de modification du baccalauréat en enseignement secondaire, concentration science et technologie (annexe 2);

ATTENDU le triptyque de modification de programme (annexe 3);

ATTENDU les descriptifs des nouveaux cours (annexe 4).

ATTENDU les explications de Stéphanie Demers, doyenne des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de Komlan Kévin Apetoh, appuyée par Vincent Bourgon,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER le projet de modification du baccalauréat en enseignement secondaire, concentration science et technologie (7950) tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

La secrétaire générale,
Me Sophie Ouellet

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 431-CE-3497

concernant le projet de bonification à la répartition des postes de professeur·e·s par département, par site de travail et par secteur disciplinaire pour l'année 2026-2027

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 431^e réunion tenue le jeudi 15 janvier 2026 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300, et en visioconférence.

ATTENDU l'article 8 de la Convention collective des professeures et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais concernant la répartition des postes de professeur·e;

ATTENDU que le nombre de postes pour la répartition 2025-2026 était de 267;

ATTENDU l'article 8.07 de la Convention collective prévoit que l'Université peut augmenter ou diminuer le nombre de professeur·e·s jusqu'à un maximum de quatre (4) postes par rapport à l'année précédente;

ATTENDU que selon ce même article, le nombre de postes réguliers pour la répartition 2026-2027 peut se situer entre 263 et 271 postes;

ATTENDU la politique générale de répartition des postes de professeur en vigueur (annexe 1);

ATTENDU l'expression des besoins des départements en matière de ressources professorales pour l'année 2026-2027 (annexe 2);

ATTENDU que, suite à l'avis de la commission des études, le conseil d'administration, lors de sa réunion du 1^{er} décembre 2025, a fixé à 268 le nombre de postes pour l'année 2026-2027 et a adopté la répartition des postes de professeures et de professeurs par département, site de travail et secteur disciplinaire pour l'année 2026-2027;

ATTENDU que, à la suite de la décision du conseil d'administration, les perspectives budgétaires ont été revues à la hausse, l'administration de l'université a pris la décision de proposer une bonification à la répartition des postes par département, par site de travail et par secteur disciplinaire 2026-2027. Ainsi, l'administration propose une bonification par laquelle deux (2) postes sont ajoutés par rapport à la décision prise par le conseil d'administration le 1^{er} décembre 2025. Le nombre total de postes serait alors de 270 postes;

ATTENDU que la lettre d'entente 2025-23 entre le Syndicat des professeures et des professeurs de l'Université du Québec en Outaouais et l'Université du Québec en Outaouais a modifié l'article 8.05 afin de modifier le délai prévu initialement au 31 décembre 2025 au 28 février 2026 pour soumettre le projet de bonification à la répartition des postes de professeures et de professeurs par département, site de travail et secteur disciplinaire 2026-2027 au conseil d'administration (annexe 5).

ATTENDU les discussions entre le vice-recteur à l'enseignement et à la réussite par intérim et les directeurs de département relativement au projet de bonification de la répartition des postes de professeur par département, par site de travail et par secteur disciplinaire pour l'année 2026-2027 (annexe 6).

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la réussite par intérim;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de Pascal Sergent, appuyée par Komlan Kévin Apetoh,

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 431-CE-3497 (suite)

concernant le projet de bonification à la répartition des postes de professeur·e·s par département, par site de travail et par secteur disciplinaire pour l'année 2026-2027

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 431^e réunion tenue le jeudi 15 janvier 2026 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300, et en visioconférence.

IL EST RÉSOLU :

DE DONNER un avis favorable au Conseil d'administration concernant le projet de bonification de la répartition des postes de professeur·e·s par département, par site de travail et par secteur disciplinaire pour l'année 2026-2027, lequel projet constitue une annexe faisant partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

La secrétaire générale,
Me Sophie Ouellet

